

Avis voté en séance plénière du 9 octobre 2013

L'extension du plateau continental au-delà des 200 milles marins : un atout pour la France

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Mme Ricard : « Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour cette étude devenue projet d'avis.

Vous nous éclairez avec ces travaux sur la complexité géophysique, institutionnelle et administrative de nos espaces marins. Et comme vous, je déplore que la France tarde à faire valoir tous ses droits, et je le regrette à plusieurs titres.

Tout d'abord, au rang de deuxième puissance maritime du monde. La France peut et doit être exemplaire en matière de gouvernance, et d'usage des océans.

À la notion d'extension du plateau continental, j'aimerais ajouter l'idée d'extension du champ de nos consciences et de notre responsabilité environnementale.

Cela ne vous surprendra pas, j'interviendrai essentiellement sur ce rôle exemplaire que doit avoir la France face à un espace maritime nouveau, comme vous le proposez à juste titre.

De notre conscience économique d'abord.

Ce supplément de sous-sol et de richesse ne va-t-il pas accélérer un modèle économique qui s'essouffle, se dérègle, creuse les inégalités et modifie notre climat tout en gaspillant les ressources ?

Le gigantisme des paquebots transportant plus de 7 500 passagers et défilant à la queue leu-leu dans le grand Canal de Venise ; le lancement du plus grand porte-conteneur du monde le Jules Verne, plus long que la Tour Eiffel et plus haut qu'un immeuble de vingt étages ; les pétroliers plus grands encore, et les plateformes de plus en plus sophistiquées.

Non, l'homme, pris dans l'enthousiasme et l'emballlement de ses activités, n'aborde plus la mer avec prudence, sagesse.

Les demandes des chantiers navals s'envolent, les routes arctiques s'ouvrent, la mer est un nouvel Eldorado et tous en veulent davantage.

Notre conscience sociale aussi.

Comment ne pas penser à Lampedusa et au demi-millier de passagers sur un rafiot en feu... Plus de 4 000 personnes ont trouvé la mort dans les eaux de cette île depuis 4 ans.

En mer, la misère n'est pas qu'insupportable, elle est surtout fatale...

La sécurité en mer et le respect des réglementations sociales et environnementales des navires ne sont pas prioritaires dans beaucoup de pays.

Laissez-moi vous raconter ce qui s'est passé au large des Îles Kerguelen il y a quelques semaines : Le Marion Dufresne a détourné sa route pour porter secours à un bateau de pêche sud-africain sans moteur, sans électricité et sans gouvernail, dans les eaux glacées de l'océan austral.

Après 48 heures de sauvetage, le bateau, réparé tant bien que mal, a pu reprendre la route, avec des réparations de fortune, et sans mécanicien, non pas vers son port d'attache, mais vers sa zone de pêche, dans des mers déchaînées.

Aucune réglementation n'aurait permis au Marion Dufresne de s'interposer.

Enfin, notre conscience environnementale.

Le climat se dérègle, les océans s'acidifient, et les cyclones et ouragans sont de plus en plus forts et fréquents.

Les ressources fossiles promises par ce nouveau plateau continental, nous feront-elles du bien ou du mal ?

La biodiversité marine, et les écosystèmes marins seront-ils protégés ou affaiblis par cette nouvelle donne ?

Quelle gouvernance et quelle raison pouvons-nous apporter à tout cela ? Peut-être devrions-nous inventer la « raisonance ».

Nietzsche a dit "*les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts*". Aujourd'hui, nous traçons des lignes et les bateaux les franchissent. Espérons que leurs soutes seront raisonnablement pleines et leurs ponts bienveillants. Je voterai l'avis ».

Mme Chabaud : « En entrant au Conseil économique, social et environnemental il y a bientôt trois ans, je vous ai exprimé, cher Président, mon ambition de voir entrer la mer dans cette enceinte.

Aujourd'hui, je peux affirmer que nous avons atteint notre objectif.

Cela a commencé par cette liaison que nous avons montée entre la goélette Tara et une plénière de janvier 2012 et c'est le plancton qui s'était invité au CESE.

Et puis en 2013, nous avons enchaîné la Conférence internationale pour la gouvernance de la haute-mer, l'avis de notre assemble sur les océans, et aujourd'hui ce projet d'avis sur l'extension du plateau continental, ainsi que cette belle exposition photos de l'Ifremer.

Vous me permettez d'affirmer que l'année 2013 au CESE aura donc été l'année des océans, puisque les enjeux maritimes ont également innervé plusieurs des autres travaux des sections, encore récemment avec l'avis de suite sur la biodiversité.

Cela n'aurait pas été sans une contribution forte des Outre-mer, sans qui la France ne serait pas la nation maritime qu'elle est.

Votre projet d'avis complète efficacement les travaux que nous avons menés et je m'en félicite. Au-delà de la question de l'extension du plateau continental, il nous emmène faire un tour dans nos espaces maritimes et rendent les enjeux géostratégiques, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux plus concrets. J'augure qu'il va également permettre aux populations ultramarines de se tourner résolument vers la mer.

J'interviendrai ensuite sur 4 points :

Premier point :

L'année 2013 sera aussi celle du prochain Comité interministériel de la mer, début décembre. Au travers de votre rapport et de votre projet d'avis, on mesure bien que la

politique maritime de la France sur la question du plateau continental, mais aussi sur la question maritime en général, avance ou stagne au rythme des CIMER ou de l'absence de CIMER. C'est pourquoi, comme vous le rappelez, nous avons préconisé une réunion annuelle. Donc, premier message au politique : servez-vous des préconisations concrètes que formule la société civile ici rassemblée, pour nourrir le CIMER et programmez tout de suite (mais c'est peut-être fait), un CIMER en 2014 ! Et rejoignez notre proposition d'un Haut-commissaire à la mer avec rang de ministre pour consolider la gouvernance nationale de la mer.

Le deuxième point concerne un sujet directement en lien avec votre projet d'avis : il s'agit de l'expertise collective actuellement menée par le CNRS et l'IFREMER, sur les impacts environnementaux de l'exploitation des ressources minérales marines profondes. Le ministère de l'Écologie réunissait hier les parties prenantes pour faire un point d'étape des travaux, réunion à laquelle certains d'entre nous ont participé.

Ces travaux ont pour objectif de faire l'état des lieux :

- des ressources minérales profondes,
- des techniques d'exploration et d'exploitation,
- des écosystèmes concernés,
- des risques qu'ils encourent et des mesures de gestion des impacts.

Vous préconisez dans votre projet d'avis "d'engager un programme de recherche sur les matériels et les engins d'exploration et d'exploitation, afin que notre pays devienne pilote dans ce domaine, et exemplaire en matière de protection de l'environnement marin", et je ne peux que souscrire à cette préconisation.

Troisième point : la future agence de la biodiversité.

Il est absolument indispensable d'y faire une belle place à la mer et de soutenir l'action de l'agence des aires marines protégées au sein de cette agence, afin de poursuivre le programme de développement des aires marines protégées, mais aussi de donner des moyens pour leur gestion.

Enfin, mon dernier point concerne la Haute-mer, et j'ai envie de vous lire ou relire la conclusion de l'appel de la haute-mer :

« La Haute-mer n'est pas seulement l'affaire des spécialistes et professionnels, elle est au cœur de la survie de l'humanité et concerne chacun d'entre nous. Nous pensons qu'elle est le lieu évident d'une co-construction pacifique et exemplaire des États, qui doivent proposer aux générations futures une "économie bleue" innovante, basée sur le respect des écosystèmes et des droits humains. Refonder le rapport des hommes à la Haute-mer est essentiel pour contribuer au développement humain, ainsi qu'à la résilience de la planète et de son climat. C'est une urgente et ardente ambition.

De l'océan vient la vie, c'est un océan vivant que nous voulons léguer à nos enfants ».